

## Succès de l'expédition aux Moluques

Le 20 juillet 1770 – Pierre Poivre au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/27 – f°10-13.

Récit du succès de la mission aux Moluques pour les épices confiée à Provost avec la corvette *le Vigilant* commandée par Trémigon et le bateau *l'Etoile du matin* commandé par D'Etcheverry. Beaucoup de muscadiers, moins de gérofliers. Estimant avoir pleinement rempli l'objet principal de sa mission, Poivre demande à être autorisé à rentrer en France.

---

A l'Isle de France le 20 juillet 1770.

Épicerie n°29

Monseigneur,

Permettez-moi de vous féliciter en mon particulier sur le succès le plus complet des opérations que vous m'aviez ordonné pour enrichir l'Isle de France des plans des deux épiceries fines.

M. de Trémigon commandant la corvette *le Vigilant* que j'avais employé à cette mission délicate l'a remplie avec la plus grande distinction. J'ai eu l'honneur de vous rendre compte que dès l'année 1768, j'avais été forcé de borner la mission de MM. Trémigon et Provost à aller en quelque sorte sonder le terrain et prendre des informations. Les indiscretions et les manœuvres de M. Dumas avaient intimidé et même découragé M. de Trémigon. Avec de telles dispositions il n'eut pas réussi. Dès que par le rappel de M. Dumas j'ai été le maître de suivre mes opérations dans toute l'étendue qu'elles devaient avoir pour être suivies de succès, j'ai renvoyé de nouveau M. Trémigon au mois de mai de l'année dernière. Je lui ai donné de nouvelles instructions communes à cet officier et à M. Provost, embarqué sur la corvette *le Vigilant*. Ces Messieurs se sont rendus d'abord à Quéda dans le détroit de Malac, où je les ai fait joindre par le bateau *l'Etoile du matin* commandé par M. Detcheverry. Les opérations entamées l'année précédente n'ayant eu aucun succès, les deux bâtiments se sont rendus à Manille et y ont attendu la mousson favorable pour le voyage des îles Moluques.

Cette mousson arrivée, M. de Trémigon a traversé les Philippines avec ses deux bâtiments, pris de nouveaux renseignements à Mindanao, touché à Yolo, où toujours de concert avec le Sr Provost, il a formé avec le roi de cette île, la plus puissante de l'archipel, des liaisons relatives à l'objet de sa mission. De là en suivant ses instructions il a été reconnaître l'île de Miao voisine de Ternate. Le Sr Provost a traversé et parcouru la forêt de cette île avec un courage rare, et s'est rembarqué sans avoir pu y découvrir les plants et graines qu'il cherchait.

De cette île, les deux bâtiments ont fait route pour Céram. A quelque distance de Céram M. de Trémigon ayant calculé et comparé l'état de ses vivres avec le nombre d'hommes à nourrir dans les deux bâtiments et avec les différentes escales qui lui restaient à faire suivant ses instructions, a pensé qu'il y avait nécessité à ce que *le Vigilant* fit route directement pour l'île de Timor, tandis que le bateau *l'Etoile du matin* visiterait Céram et y poursuivrait les opérations. En conséquence de ses calculs approuvés de tous Messieurs les officiers de la corvette, le Sr Provost s'est embarqué sur *l'Etoile du matin* dont le commandant le Sr Detcheverry a reçu ordre de M. de Trémigon de se conformer à tout ce que le Sr Provost exigerait pour le service du Roi. La séparation des deux bâtiments s'est faite, M. de Trémigon a suivi sa route à Timor et est arrivé à l'Isle de France le 26 de mai dernier, apportant quelques plants de muscadier de l'espèce longue.

Le Sr Provost de son coté a visité le nord de Céram avec des dangers incroyables, vu la faiblesse de son bâtiment. Il a abordé dans le voisinage d'Amboine où il a trouvé un corps de garde hollandais, il a passé d'un port dans un autre, et trouvé que les Hollandais avaient récemment détruit tous les muscadiers et les gérofliers, mais il y a appris des gens du pays qu'à quelque distance de là, il y avait des îles sur lesquelles les Hollandais n'avaient pu faire les mêmes destructions. Aussitôt le Sr

Provost est allé chercher ces îles. Comme il parlait la langue du pays il a eu le talent de gagner les insulaires qui lui ont fourni en abondance tout ce qu'il cherchait.

Dans le temps où j'étais dans les plus vives inquiétudes sur le sort de *l'Etoile du matin*, ce bateau est arrivé à l'Isle de France le 25 de juin avec plus de trois cent pieds de vrais muscadiers en bon état, plus de dix mille noix germantes ou germées parfaitement conservées dans des caisses pleines de terre, et trois caisses de plants bien vivants de gérofler dont une de graines de gérofle germées et sortant de terre.

Un tel succès, Monseigneur, est dû au courage, à la témérité même de M. Provost que j'avais chargé de cette mission importante, et à son exactitude à suivre de point en point les instructions que je lui avais données.

Nous avons aujourd'hui de quoi former une forêt de muscadiers. Les noix germées et germantes ont été distribuées à tous les habitants, dans tous les quartiers de l'île. Nous avons pensé que c'était le seul moyen d'en assurer la possession contre tous les événements.

Nos géroflers sont en moindre quantité, mais nous avons plusieurs plants bien verts, et les graines semées aux Moluques même, dans des caisses par le Sr Provost sortent de terre tous les jours. Ces graines sont beaucoup plus délicates que les noix muscades : c'est par cette raison que je n'ai pas encore distribué de ces graines, j'attends pour cela que les plants soient plus forts.

Soyez assuré, Monsieur le Duc, que ces plants réussiront les uns et les autres dans notre Isle de France. Je réponds de ceux qui seront cultivés dans le vaste jardin que j'ai préparé pour cette culture. L'ardeur des colons pour le même objet me promet également du succès.

La colonie est pénétrée de la plus vive reconnaissance de la bonté que vous avez eue de leur procurer cet objet de richesse ; elle en sent toute la valeur.

Le Sr Provost mérite toutes vos bontés. La colonie entière se joint à M. le Ch. Desroches et à moi pour solliciter auprès de vous une récompense proportionnée au service important qu'il vient de rendre. J'aurai l'honneur de vous écrire une lettre particulière à son sujet.

Voilà, Monsieur le Duc, l'objet principal de ma mission rempli à votre satisfaction et à la gloire de votre ministère. Je n'avais quitté ma retraite que dans l'espérance de pouvoir sous vos ordres rendre ce service à l'Etat ; permettez-moi d'y retourner. Je vous supplie instamment de m'accorder cette permission. Je suis désormais inutile ici. Après les peines que j'ai essuyées je dois désirer le repos, il est de votre justice de me l'accorder.

Je suis avec respect,

Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Port Louis Isle de France

Poivre

Ce 20 juillet 1770

\* \* \*